

Petit rappel règlementaire...

Pour pratiquer le handball il **faut être licencié** quel que soit ses formes (handfit, handensemble, loisir, babyhand ... et compétitive.

La licence pratiquant (article 31.1.2) permet d'accéder à toutes les formes de pratique non compétitive organisées à l'initiative d'un club, d'un comité, d'une ligue ou de la fédération **Ces pratiques libres, sans contraintes, ne donnent lieu ni à un classement ni à l'attribution d'un titre).**

Les mentions du guide financier relatives aux pratiques non compétitives sont : loisir, handfit, handensemble.

Il ne peut donc pas y avoir de championnat pour ces types de pratique et de fait le Service Support ne peut pas répondre aux problèmes rencontrés sur des FDME loisir : c'est inutile de déposer un ticket dans ce sens.

Petit Rappel sur la déclaration accident (Assurance MMA) :

Certains d'entre vous continuent à déclarer un accident sous forme papier... Or Cette déclaration peut être faite en ligne sur le site fédéral, par le licencié ou son représentant légal.

La procédure est accélérée et permet de sortir des statistiques anonymes utiles à la DTN et à la commission médicale sur les blessures.

Comment procéder ?

Rendez-vous sur le site de la FFHB :

Onglet PRATIQUER, puis Adhésion - Assurances.

En bas de vous pouvez accéder à la plateforme MMA :

Sinon cliquez sur le lien suivant : [Déclaration accident en ligne](#)



GESTHAND

CREATION DE SALLE

Pour être sûr de ne pas créer une salle déjà existante, la recherche doit se faire sur un critère : le nom de la ville où la salle est localisée.

- Retrouvez Le Guide Gesthand mis à jour : [guide création et renouvellement de salles](#)
- Ou si vous préférez retrouvez le PowerPoint qui décrit la procédure c'est ce lien : [procédure création salle](#)

LA CONVERSION D'UNE LICENCE DIRIGEANT :

Comment faire pour convertir une licence dirigeant en licence joueur ?

Dirigeant	<input type="checkbox"/> Blanche Dirigeant
	<input checked="" type="checkbox"/> Dirigeant
Pratiquant	<input type="checkbox"/> Blanche Joueur +16 ans
	<input type="checkbox"/> HandEnsemble
	<input type="checkbox"/> Handfit
	<input type="checkbox"/> Joueur + 16 ans
	<input type="checkbox"/> Loisir

Vous cliquez sur le mot « Dirigeant »

Dirigeant	<input type="checkbox"/> Blanche Dirigeant	
	<input type="checkbox"/> Dirigeant	Convertir
Pratiquant	<input type="checkbox"/> Blanche Joueur +16 ans	
	<input type="checkbox"/> HandEnsemble	
	<input type="checkbox"/> Handfit	
	<input type="checkbox"/> Joueur + 16 ans	Convertir
	<input type="checkbox"/> Loisir	Convertir

et vous demandez ensuite la conversion

MATCHS AMICAUX :

La page de saisie des matchs amicaux a été simplifiée

ALMANACH :

- L'alerte pour les licences mises en attente corrigées et qui reviennent « à qualifier » est actif
- Suppression des alertes de conclusion de Match face à des clubs exempts

AGENDA DES RENCONTRES

Le choix de la semaine se met automatiquement sur le choix de la semaine en cours, mais la possibilité de sélectionner dans un calendrier est possible.

CONVENTIONS

Les conventions clubs sont bloquées automatiquement à 30 joueurs, sauf en championnat -18 national (bloquées à 25)

Pour les Comités et les Ligues : dans les conventions Inter comités, Interligues ou Interpôles vous avez maintenant la possibilité de saisir les licences « indépendants » dans la liste des officiels.

LE POINT GESTHAND EXTRACTION

AJOUT D'UN MENU CONVENTION AVEC 2 ONGLETS :

- Un onglet liste des conventions
- Un onglet liste des joueurs par convention

L'onglet liste des conventions vous permet d'avoir le **nombre** de joueurs autorisés, le **nombre** de joueurs validés, le **nombre** de joueurs en attente de validation, et le **nombre** d'officiels en attente de validation, ainsi que l'état de la convention (saisie des joueurs, en attente de validation, en modification et en transmission modification pour validation)

Dans l'onglet « liste des joueurs » : il s'agit de la liste nominative des joueurs dans chaque convention et leur état (validé avec la date de validation ou la date de saisie mais en état non validé)

Quel intérêt ??? ... Pour donner la possibilité au club porteur d'extraire sous format Excel la situation des joueurs des conventions et de transmettre l'info aux clubs partenaires,

LES COMPTES UTILISATEURS :

Dans l'onglet structure : ajout d'un sous-menu « compte utilisateur » permettant de visualiser les utilisateurs de la structure, avec les profils accordés à chacun d'entre eux, la date de fin de validité du Mot De Passe ainsi que la date de fin de validation du compte.

Pour les ligues et les comités : mise en place des profils « compte utilisateur », à partir de Gesthand pour donner des droits dans chaque menu de Gesthand Extraction.



Quésaco ?

En clair... il faut donner des droits dans Gesthand par profil, pour que l'utilisateur puisse accéder à Gesthand Extraction

Exemple : sur Gesthand (ci-dessous *1) j'accorde le profil EXTRACTION ARBITRES pour que la personne puisse extraire la liste des arbitres via Gesthand Extraction (ci-dessous *2)

(*1) SUR GESTHAND : je donne les droits à un dirigeant

Les structures	
<input type="text"/>	Ajouter
5300000 - Ligue de Bretagne	x

Les profils	
<input type="text"/>	Ajouter
LIGUE-EXTRACTION-ARBITRES	x

(*2) SUR GESTHAND EXTRACTION : le dirigeant peut consulter et extraire les données

Groupe	grade	Statut	Nom
JAJ T2	Juge Arbitre Jeune Territorial T2	Actif	ABD
T1	Juge Arbitre Territorial T1-T2 ex-REG	Actif	ABH
JAJ T2	Juge Arbitre Jeune Territorial T2	En sommeil	ABJ
T2	Juge Arbitre Territorial T1-T2 ex-	Actif	ADA

Pour les clubs : possibilité de mettre un sous compte du club « CLUB EXTRACTION » pour donner l'accès « Gesthand Extraction » et partager les informations avec les personnes que vous aurez identifiées.

CMCD : pour les ligues et comités

Les Fiches bilan CMCD : quand vous cliquez sur la fiche bilan d'un club, vous pouvez l'exporter en format Excel.

Vous pouvez alors apporter les modifications sur la fiche en rapport avec le règlement voté par votre AG sur les championnats qui sont sous votre responsabilité.

Il est important de préciser que la fiche bilan est un outil, une information destinée au club et qu'il lui appartient de communiquer à l'instance gestionnaire l'erreur ou l'oubli qu'il pourrait constater.

ALERTE BRULAGE SUR FEUILLE DE MATCH :

Dans le cas où un joueur évolue dans trois niveaux de compétition ou plus, des alertes de brûlages erronées peuvent apparaître, **il appartient alors au responsable de l'équipe** de vérifier si les conditions de l'article 95.2.1 des règlements généraux sont remplies et de le mentionner en commentaire sur la FDME.

N/2 s'apprécie sur la totalité des matches joués dans les niveaux supérieurs, et N étant défini par rapport au niveau supérieur ayant le plus de journées de compétition.

Le calcul se fait au jour effectif de la rencontre.

Exemple :

Le club possède : 1 équipe en D2 (26 dates) / 1 équipe en N3 (22 dates) et 1 prénational.

C'est la D2 qui est la référence (le championnat avec le plus de journées) – le joueur sera donc brûlé à 13.

RETROUVER LES « INFOS ESSENTIELLES » SUR LE SITE FEDERAL en CLIQUANT [ICI](#)

Bien cordialement,
Le service informatique